

Études économiques, fiscales et budgétaires

Le Secteur de la politique budgétaire et de l'économique

Volume 1, numéro 4

31 août 2005

Le vêtement et le textile au Québec

Deux industries face à des défis considérables

Sommaire

1. Depuis plusieurs années, on observe un déplacement à l'échelle mondiale de la production de vêtements et de textiles vers des pays à bas salaires. Ce mouvement s'est accéléré avec l'élimination graduelle, à partir de 1995, du régime des quotas imposés par le Canada et d'autres pays développés sur les importations de ces produits.
2. Au Québec, les importations de vêtements augmentent et proviennent de plus en plus de pays émergents et en développement, notamment de la Chine.
3. La production québécoise de vêtements et de textiles diminue en raison, entre autres, de la compétitivité accrue des fabricants étrangers sur les marchés local et extérieur, de l'évolution des règles commerciales et du développement d'accords de commerce régionaux et de préférences tarifaires.
4. Le déclin des industries du vêtement et du textile devrait se poursuivre au Québec. Son ampleur dépendra de la réussite des fabricants locaux sur le marché des productions à forte valeur ajoutée, notamment les productions en flux tendus.

1

Le Québec dans un monde commercial en pleine mutation

Cette étude dresse un portrait des industries québécoises du vêtement (35 000 employés) et du textile (14 000 employés) et expose comment elles s'adaptent aux changements observés à l'échelle mondiale.

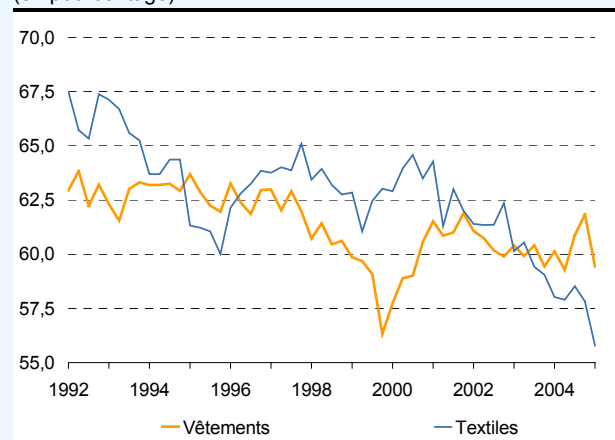
Depuis la révolution industrielle, le noyau des industries canadiennes du vêtement et du textile se retrouve au Québec. Aujourd'hui, la majorité de la production y est toujours concentrée.

Cependant, alors que la part du Québec dans la fabrication canadienne de vêtements est demeurée relativement stable depuis plusieurs années (autour de 60 %), elle perd de l'importance dans le textile. Ainsi, elle a diminué de 10 points de pourcentage depuis douze ans pour s'élever à un peu plus de 55 %. Cette baisse s'explique par la spécialisation du Québec dans les textiles de type vestimentaire. La demande pour ces produits est en effet affectée par les mutations importantes de l'industrie du vêtement.

Par comparaison, la production du reste du Canada repose davantage sur des textiles de type non vestimentaire, dont la demande est plus vigoureuse. Ces textiles servent d'intrants à différentes industries, notamment la fabrication de matériel de transport, de meubles, de produits de plastique et de caoutchouc, de produits informatiques et électroniques, et de fournitures médicales.

PART DU QUÉBEC DANS LES LIVRAISONS CANADIENNES DE VÊTEMENTS ET DE TEXTILES

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada.

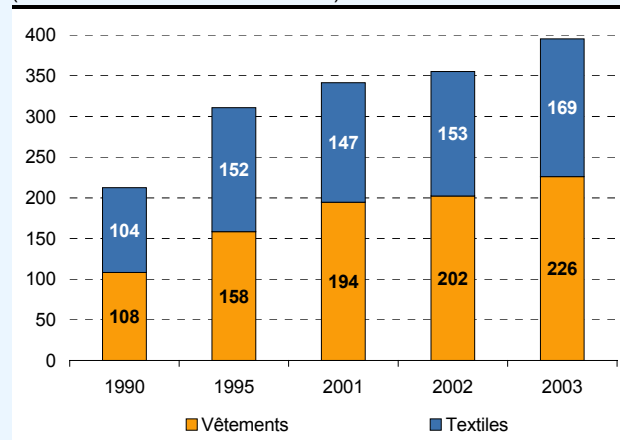
Par ailleurs, la contribution de ces industries au produit intérieur brut (PIB) diminue depuis plusieurs années, alors que l'économie québécoise délaisse d'anciennes productions à faible valeur ajoutée pour se tourner vers de nouvelles activités plus productives. Ainsi, elle a diminué de moitié depuis vingt ans pour atteindre 1,2 %¹. Elle ne représente désormais qu'un peu plus de 5 % du secteur de la fabrication.

Ce phénomène n'est pas unique au Québec. En effet, on observe à l'échelle mondiale un déplacement de la production de vêtements et de textiles des pays développés vers les pays en développement et émergents.

Le commerce s'accroît et la production se déplace

Le commerce mondial de vêtements et de textiles a augmenté de 4,9 % par année en moyenne depuis 1990. En 2003, les échanges se sont élevés à 395 milliards de dollars américains, soit 226 milliards pour le vêtement et 169 milliards pour le textile. Ce montant représente 5,4 % des échanges mondiaux de marchandises.

COMMERCE MONDIAL DE VÊTEMENTS ET DE TEXTILES (en milliards de dollars américains)



Source : Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les États-Unis et les pays de l'Union européenne sont les principaux importateurs de vêtements. Ainsi, ils accaparent plus de 70 % des importations mondiales². La part du Canada s'élève à 1,9 %.

La croissance du commerce mondial s'accompagne d'un déplacement de certaines activités de fabrication, notamment les productions de masse, des pays développés vers certains pays en développement et émergents, où la main-d'œuvre est abondante et le niveau des salaires bas.

¹ Incluant les usines de produits textiles.

² Ce chiffre inclut le commerce entre pays européens.

En conséquence, les pays développés perdent du poids dans les exportations mondiales. Ainsi, la part de l'Union européenne a baissé de onze points de pourcentage entre 1990 et 2003. La part combinée des tigres asiatiques³ est passée de 20 % à 6 %. Le grand gagnant est la Chine, qui a augmenté sa part de 9 % à 23 % au cours de cette période. Par ailleurs, l'intégration des industries canadienne, américaine et mexicaine, favorisée par l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), a accentué le commerce entre ces pays et leur a permis de réaliser des gains.

Part des exportations mondiales de vêtements et de textiles

(en pourcentage)

	Vêtements		Textiles	
	1990	2003	1990	2003
Union européenne	37,7	26,5	48,7	34,8
Chine	8,9	23,0	6,9	15,9
Turquie	3,1	4,4	1,4	3,1
Hong Kong	8,6	3,6	2,1	0,4
Mexique	0,5	3,2	0,7	1,2
Inde	2,3	2,9	2,1	3,8
États-Unis	2,4	2,5	4,8	6,4
Corée du Sud	7,3	1,6	5,8	6,0
Taiwan	3,7	0,9	5,9	5,5
Canada	0,3	0,9	0,7	1,3

Source : Organisation mondiale du commerce (OMC).

La production de textiles se déplace également. Toutefois, parce que ce type de production exige plus de capital, son mouvement a été moins généralisé que pour le vêtement, et plus de la moitié des exportations mondiales proviennent toujours de pays développés. On remarque néanmoins que la part de la Chine a plus que doublé pour s'élever à 16 %, et que l'Union européenne, dont la part demeure élevée à 35 %, a perdu quatorze points de pourcentage entre 1990 et 2003.

Les gains des pays émergents et en développement ont été favorisés par l'ouverture du marché mondial, notamment par l'élimination progressive des quotas et la réduction graduelle des tarifs sur les importations à partir de 1995. De plus, la Chine a profité de son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001.

Les quotas ont été graduellement éliminés...

Les pays développés, dont le Canada, ont longtemps protégé leurs industries vestimentaire et textile de la concurrence étrangère, notamment de celle de pays

³ Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taïwan. La part de Singapour a diminué de 0,9 % à 0,2 % entre 1990 et 2003.

en développement, au moyen de diverses barrières commerciales. Ainsi, de 1961 à 1994, sous l'égide multilatérale du GATT, les Accords concernant le coton (1961-1973), puis l'Arrangement multifibres (1974-1994), ont établi un cadre réglementaire pour l'imposition de quotas sur les importations de vêtements et de textiles.

Lors de la création de l'OMC en 1995, les pays adhérents ont signé l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) qui déterminait un échéancier et les règles d'une élimination en quatre étapes⁴ des quotas appliqués par les pays développés. Le 1^{er} janvier 2005, les derniers quotas encore en vigueur ont été abolis.

... mais des droits de douane demeurent...

Cependant, des droits de douane *ad valorem* sont toujours en place, malgré une réduction de leurs niveaux au cours de la période d'application de l'ATV. Ces tarifs, en plus d'accorder une certaine protection aux entreprises locales, sont utilisés pour établir des accords de commerce régionaux qui modifient la direction des flux commerciaux et la position concurrentielle des fabricants étrangers et locaux.

Par exemple, les droits américains sur les importations de vêtements fabriqués dans la majorité des pays andins, caribéens et sub-sahariens à partir de textiles produits aux États-Unis sont généralement éliminés. Cette mesure privilégie les producteurs américains de textiles au détriment des fabricants québécois comme source d'approvisionnement de l'industrie du vêtement de ces pays en développement. De plus, elle accorde aux exportateurs de vêtements de ces pays un accès au marché américain à des conditions tarifaires comparables à celles dont bénéficie le Québec dans le cadre de l'ALENA.

Par ailleurs, le Canada a éliminé le 1^{er} janvier 2003 les droits et les quotas sur les importations de vêtements et de textiles fabriqués dans 48 pays en développement.

... et la Chine a accédé à l'OMC

Par ailleurs, la Chine a accédé à l'OMC en décembre 2001. Ainsi, elle a pu profiter de l'élimination progressive des quotas et des tarifs. Cependant, son entrée s'est accompagnée de certaines conditions, notamment la possibilité pour les pays membres d'introduire des mesures de sauvegarde, sous forme

par exemple d'un retour des quotas, pour une période de trois ans suivant la fin de l'ATV le 1^{er} janvier 2005 si une hausse des importations provenant de la Chine menace certains segments de l'industrie locale.

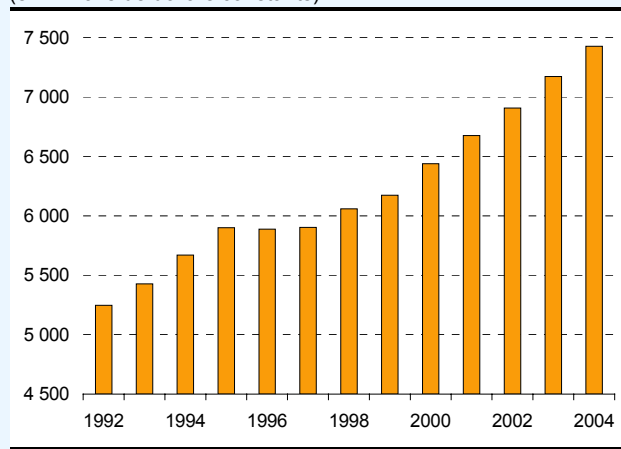
2

Au Québec, les importations vont de pair avec la consommation

Forte croissance des importations de vêtements...

La consommation de vêtements a augmenté de 2,9 % par année en moyenne au Québec entre 1992 et 2004 pour s'élever à 7,5 milliards de dollars⁵. La consommation per capita a augmenté de 2,4 % pour se chiffrer en 2004 à 994 dollars⁶. Ces hausses s'expliquent par la croissance du niveau de vie et la baisse du prix relatif des vêtements.

CONSOMMATION DE VÊTEMENTS AU QUÉBEC (en millions de dollars constants)



Source : Statistique Canada.

Les importations de vêtements au Québec ont plus que doublé entre 1992 et 2004 pour s'élever à 1,6 milliard de dollars. La part des importations de vêtements sur le marché canadien a augmenté de 35 % à 60 % au cours de cette période⁷.

L'ouverture grandissante du marché canadien a permis aux détaillants québécois de s'approvisionner plus facilement et davantage auprès de fournisseurs étrangers. Cet accès facilité provient de l'entrée de la Chine à l'OMC, de l'élimination graduelle des quotas de l'ATV et de l'abolition des droits et des quotas au Canada sur les importations de 48 pays.

⁵ Dollars constants de 1997.

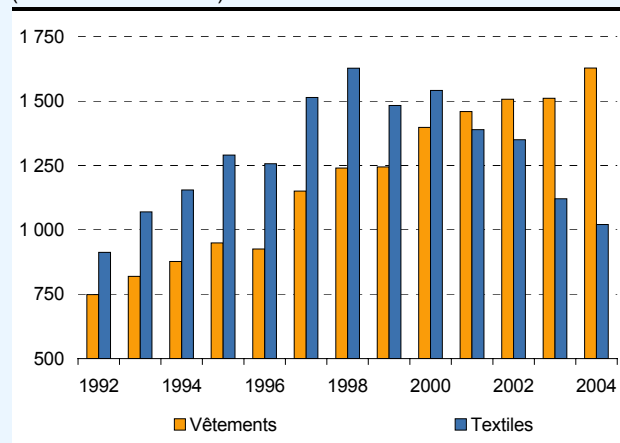
⁶ Dollars constants de 1997.

⁷ Source : Diana Wyman, *Extension ou contraction? Les industries du textile et du vêtement au Canada*, Statistique Canada, Mars 2005, No 11-621-MIF2005022 au catalogue.

⁴ Élimination de quotas les 1^{ers} janvier 1995, 1998, 2002 et 2005 dans certaines catégories représentant un volume d'importations prédéterminé.

IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS ET DE TEXTILES AU QUÉBEC

(en millions de dollars)



Source : Statistique Canada.

Le Québec importe aujourd'hui davantage de vêtements de pays émergents ou en développement que de pays développés. Ainsi, entre 1992 et 2004, la part de la Chine, de l'Inde et du Bangladesh a augmenté de 25 % à 49 %, alors que la part de la Corée du Sud, de Hong Kong et de Taïwan a diminué de 33 % à 9 %. À elle seule, la Chine accapare désormais 36 % du marché des importations québécoises.

Part des importations de vêtements au Québec (en pourcentage)

	1992	2004
Chine	19,9	35,7
États-Unis	12,0	8,9
Bangladesh	1,2	6,9
Inde	3,9	6,2
Mexique	0,5	5,4
Hong Kong	17,4	4,5
Italie	4,1	3,3
Corée du Sud	9,5	2,3
Taïwan	6,2	1,6

Source : Statistique Canada.

... mais les importations de textiles sont en baisse

Le déclin de la production de vêtements au Québec a affecté la demande de textiles. Aussi, les importations de textiles ont diminué du tiers entre 2000 et 2004 pour se chiffrer à 1 milliard de dollars.

Ces importations proviennent à 37 % des États-Unis en 2004, une proportion qui a peu évolué depuis douze ans. La Chine, par contre, a doublé sa part depuis 1992 à 12 %. Elle est désormais le deuxième pays d'importation de textiles au Québec.

3

Déclin de la production québécoise de vêtements et de textiles

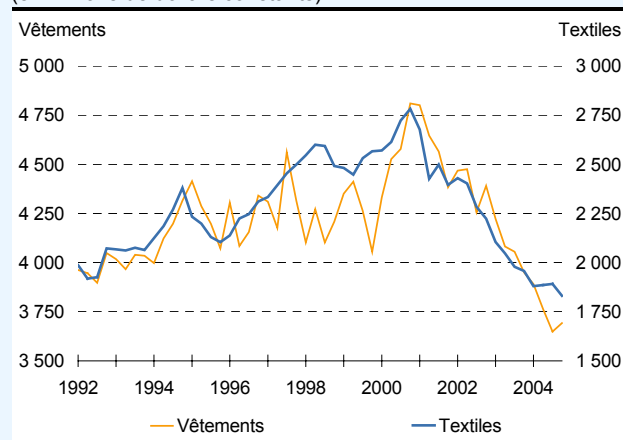
Les livraisons sont en baisse...

La production de vêtements et de textiles au Québec affiche depuis quelques années une nette tendance à la baisse. Ainsi, le volume des livraisons de vêtements a diminué de 23 % par rapport au sommet du quatrième trimestre de 2000. Les pertes ont été encore plus fortes dans l'industrie du textile, les livraisons ayant diminué de 34 %.

Le déclin de la production de vêtements coïncide avec la stagnation des ventes aux États-Unis, où sont expédiées plus de 90 % des exportations québécoises. Ainsi, les fabricants québécois avaient pu compenser avant 2001 les pertes subies sur le marché local par une croissance appréciable des exportations sur le marché américain. Depuis, ce n'est plus le cas.

LIVRAISONS DE VÊTEMENTS ET DE TEXTILES DES FABRICANTS QUÉBÉCOIS

(en millions de dollars constants)



Source : Statistique Canada.

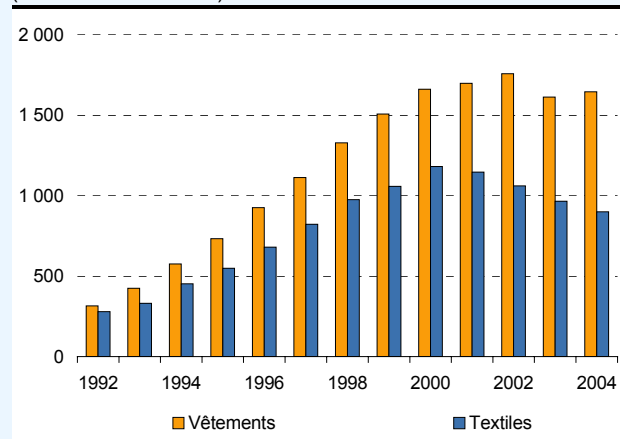
La récession de 2001, qui a affecté la demande de vêtements aux États-Unis, et la présence accrue de fabricants étrangers sur le marché américain, avec l'accession de la Chine à l'OMC en décembre 2001 et l'élimination des quotas lors de la troisième phase de l'ATV en 2002, expliquent cette stagnation des exportations.

De plus, les règles de l'ALENA limitent le commerce de vêtements qui bénéficient de l'élimination des tarifs lorsque ceux-ci sont confectionnés à partir de textiles importés de l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Le déclin de la production de vêtements au Québec, au Canada et aux États-Unis a réduit la demande pour les textiles québécois, qui sont principalement de nature vestimentaire. De plus, l'accord de commerce entre les États-Unis et les pays des Caraïbes empêche le Québec de profiter de l'expansion de l'industrie caraïbe du vêtement afin de compenser la baisse de ses exportations sur le marché américain.

EXPORTATIONS DE VÊTEMENTS ET DE TEXTILES DU QUÉBEC

(en millions de dollars)



Source : Statistique Canada.

... et l'emploi régresse

Le déclin de la production de vêtements et de textiles au Québec a réduit de façon spectaculaire le niveau d'emploi dans ces industries. Ainsi, la fabrication de vêtements a perdu le tiers de sa main-d'œuvre entre l'été 2002 et l'hiver 2005, une perte de près de 18 000 travailleurs : elle compte aujourd'hui un peu plus de 35 000 employés.

La baisse de l'emploi s'est amorcée un an plus tard et a été proportionnellement moins sévère dans le textile, avec une perte s'élevant à un peu plus du cinquième de sa main-d'œuvre. Entre l'été 2003 et l'hiver 2005, le nombre d'employés du textile a diminué de 17 986 à 13 811.

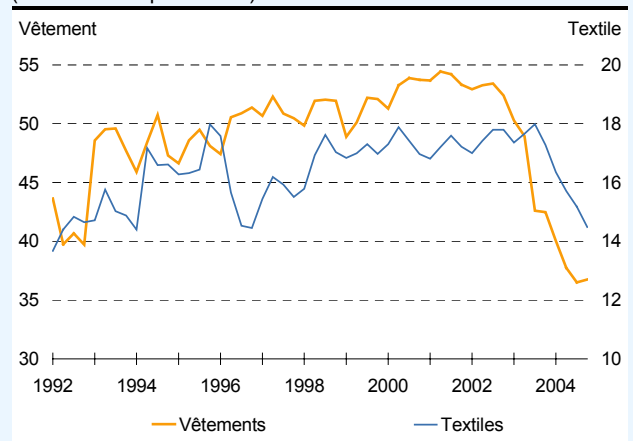
En conséquence, la part des travailleurs de ces deux secteurs dans la fabrication au Québec a diminué de 12 % à 9 % depuis l'été 2002.

Ces deux industries sont caractérisées par la présence d'une forte proportion de petites et moyennes entreprises qui sont situées majoritairement dans la région de Montréal. L'industrie du textile est un peu plus présente en région et compte une plus grande part de grandes entreprises.

Par ailleurs, on remarque que la main-d'œuvre des usines de textiles est vieillissante et que cette industrie éprouve des problèmes de recrutement de jeunes travailleurs qualifiés, en raison de la perception de déclin et de la dévalorisation des emplois de fabrication.

NOMBRE D'EMPLOYÉS DES INDUSTRIES DU VÊTEMENT ET DU TEXTILE AU QUÉBEC

(en milliers de personnes)



Source : Statistique Canada.

4

Perspectives inégales : des gagnants et des perdants

Le déclin de la production de masse semble inévitable...

Au Québec, le déclin de la production de masse de vêtements et de textiles devrait se poursuivre.

D'abord, les fabricants québécois de vêtements devraient continuer à perdre des parts de marché au Québec en raison de la hausse anticipée des importations. On remarque que l'élimination des derniers quotas de l'ATV au 1^{er} janvier 2005 a permis une hausse de 12 % des importations de vêtements depuis le début de l'année.

De plus, ces fabricants devront jongler avec une concurrence étrangère accrue aux États-Unis, leur principal marché d'exportation, où les importations chinoises affichent également une forte progression depuis le début de l'année. Malgré la décision des États-Unis de réintroduire des quotas sur les importations de certains produits chinois, ces mesures de sauvegarde sont temporaires et ne protégeront pas les fabricants québécois à moyen et long terme.

Par ailleurs, l'accord de commerce entre les États-Unis et les pays caraïbes pourrait provoquer de nouvelles délocalisations d'activités de production de textiles vers les États-Unis.

Enfin, on remarque que le secteur de la distribution est désormais contrôlé par des grands détaillants qui exercent une pression considérable sur les prix, ce qui favorise les délocalisations et fermetures d'usines.

Même si la production de masse de vêtements semble condamnée, des entreprises pourraient conserver au Québec des activités de conception à forte valeur ajoutée et délocaliser les activités de production. De plus, elles pourraient développer leurs propres marques de commerce et augmenter ainsi la valeur de leurs produits. Du côté des textiles, les entreprises devraient s'orienter vers la production de matériaux plus techniques nécessitant une expertise scientifique, par exemple, des tissus isolants, ignifuges, élastiques, antibactériens, etc.

Par conséquent, la baisse des livraisons de vêtements et de textiles devrait se poursuivre. Son ampleur dépendra de la réussite des fabricants québécois dans les productions à forte valeur ajoutée, de leur capacité d'innovation et de l'importance du marché des productions en flux tendus⁸.

... mais le juste-à-temps est prometteur

Les grands détaillants veulent minimiser les risques de pertes sèches, de ventes à rabais, de coûts de gestion élevés et de ventes perdues dans un contexte de prolifération et de réduction du cycle de vie de certains types de vêtements. Aussi, ils cherchent des fabricants aux délais de réponse courts et prévisibles qui peuvent produire de petits lots à une fréquence élevée.

Le mode de production en flux tendus répond à ce besoin. Il vise à produire la quantité demandée en temps réel, c'est-à-dire au moment où la demande se manifeste. Pour favoriser l'adéquation de l'offre et de la demande, ce mode utilise un système basé sur les technologies de l'information.

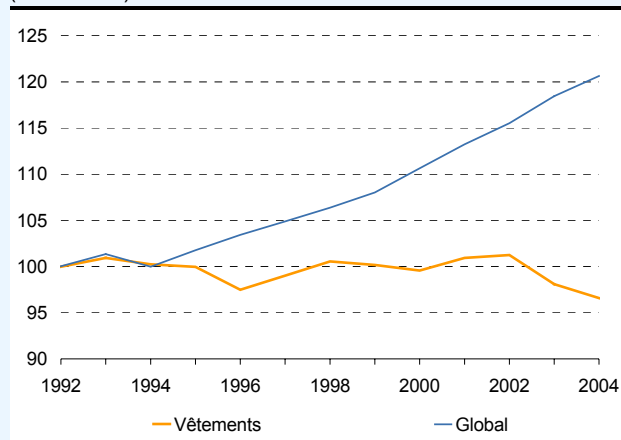
Le Québec possède dans ce créneau un avantage par rapport à de nombreux concurrents, en raison de sa proximité du marché américain. La production de petits lots à une fréquence élevée pourrait donc représenter un débouché intéressant pour les producteurs québécois.

Les consommateurs profitent de la baisse des prix

Le prix relatif des vêtements diminue depuis plusieurs années. Ainsi, le prix des vêtements est demeuré relativement stable entre 1992 et 2002 et diminue depuis 2003, alors que le prix des autres biens et services de consommation a augmenté en moyenne de 1,9 % depuis 1995.

INDICES DES PRIX AU CANADA

(1992 = 100)



Source : Statistique Canada.

Les consommateurs profitent de cette baisse du prix relatif des vêtements. Ainsi, elle crée un effet de revenu qui augmente leur pouvoir d'achat et leur permet de dépenser sur d'autres biens et services les économies réalisées sur leurs achats de vêtements, ou encore, d'acheter davantage de vêtements qu'ils n'auraient pu le faire autrement. Ils en retirent un gain de bien-être important. Par ailleurs, les dépenses des consommateurs provenant de cet effet de revenu créent de l'activité et de l'emploi dans d'autres secteurs de l'économie.

Produit par la Direction de l'analyse et de la prévision économiques avec la contribution de Charles-Antoine Allain et de Xavier Camisa.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec M. Marc Sirois, directeur principal, au (418) 644-7321.

Ce document est disponible sur le site Internet du ministère des Finances à l'adresse suivante : www.finances.gouv.qc.ca.

⁸ Aussi appelé « juste-à-temps ».